

Décision relative à une demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché et les demandes associées du produit phytopharmaceutique **ZOXIS***

de la société ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX SPRL

enregistrées sous les n°2014-1176, 2014-1000 et 2018-3502

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 23 avril 2020,

Vu le courrier de l'Anses du 30 octobre 2020 d'intention de retrait de l'autorisation de mise sur le marché du produit ZOXIS,

Considérant qu'en absence de données, des risques de contamination des eaux souterraines et d'effets inacceptables pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres liés à l'utilisation du produit ne peuvent être exclus,

Considérant qu'en conséquence, les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont plus remplies,

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **n'est pas renouvelée** en France.

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	ZOXIS
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX SPRL Rue de Renory 26/1, B-4102 Ougrée, Belgique
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	250 g/L - azoxystrobine
Numéro d'intrant	2100247
Numéro d'AMM	2110105
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2015-0410 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le **04 DEC. 2020**

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
15103202 Blé*Trt Part.Aer.* Fusarioses	1 L/ha	2/an	42	6	18
	Motivation du retrait : L'usage, évalué comme l'usage n°00108036 mieux adapté à la revendication, est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.				
15103209 Blé*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
	Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison du manque d'efficacité de l'azoxystrobine en France pour lutter contre l'oïdium du blé.				
15103214 Blé*Trt Part.Aer.* Rouille(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
	Motivation du retrait : L'usage revendiqué sur rouille brune et rouille jaune est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.				
15103221 Blé*Trt Part.Aer.* Septoriose(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
	Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison du manque d'efficacité de l'azoxystrobine en France pour lutter contre la septoriose du blé.				

Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
15203201 Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer.* Maladies fongiques des siliques	1 L/ha	2/an	21	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
15203202 Crucifères oléagineuses* Trt Part.Aer.* Sclérotiniose	1 L/ha	2/an	21	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
16853212 Graines protéagineuses*Trt Part.Aer.*Anthracnose(s)	0,8 L/ha	-/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
16853220 Graines protéagineuses*Trt Part.Aer.*Oidium(s)	1 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
15253201 Graines protéagineuses*Trt Part.Aer.*Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha	2/an	35	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
16853218 Graines protéagineuses* Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
15453203 Légumineuses fourragères* Trt Part.Aer.*Anthracnose(s)	0,8 L/ha	-/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
15553201 Maïs*Trt Part.Aer.* Helminthosporiose	1 L/ha	1/an	50	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
15103226 Orge*Trt Part.Aer.* Helminthosporiose et ramulariose	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
15103225 Orge*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison du manque d'efficacité de l'azoxystrobine en France pour lutter contre l'oïdium de l'orge.					

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
15103229 Orge*Trt Part.Aer.* Rhynchosporiose	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
15103205 Orge*Trt Part.Aer.* Rouille(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
00517096 Pois écossés frais*Trt Part.Aer.* Maladies des taches brunes	0,8 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
00517099 Pois écossés frais*Trt Part.Aer.* Oidium(s)	1 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
00517100 Pois écossés frais*Trt Part.Aer.* Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
00517102 Pois écossés frais*Trt Part.Aer.* Rouille(s)	1 L/ha	2/an	14	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres. L'usage est également retiré en raison d'un risque de dépassement des limites maximales de résidus.					
10993207 Porte graine - Graminées fourragères et à gazons* Trt Part.Aer.* Maladies des taches foliaires	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
10993208 Porte graine - Graminées fourragères et à gazons* Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
10993201 Porte graine - Légumineuses fourragères*Trt Part.Aer.* Maladies des taches foliaires	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
10993202 Porte graine - Légumineuses fourragères*Trt Part.Aer.* Rouille(s)	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
10993214 Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Trt Part.Aer.* Maladies des taches foliaires	0,8 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
10993213 Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Trt Part.Aer.* Mildiou et rouille blanche	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré car il n'a pas été soutenu lors de la demande de renouvellement de l'autorisation de produit phytopharmaceutique.					
10993211 Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Trt Part.Aer.* Oïdium(s)	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
00606005 Porte graine - PPAMC, Florales et Potagères*Trt Part.Aer.* Rouille(s)	1 L/ha	2/an	Non applicable	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
15103232 Seigle*Trt Part.Aer.* Rhynchosporiose	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					
15103208 Seigle*Trt Part.Aer.*Rouille(s)	1 L/ha	2/an	42	6	18
Motivation du retrait : L'usage est retiré en raison de l'absence de données permettant d'exclure un risque de contamination des eaux souterraines ainsi qu'un risque d'effet inacceptable pour les espèces non-cibles aquatiques et terrestres.					